

Publié le 19 février 2015

Poitou-Charentes : de l'électricité dans l'autopartage

Pour répondre aux enjeux de développement durable, la Région a lancé il y a deux ans, avec la Spl PCAP, un service d'autopartage de voitures électriques, baptisé Régionlib. Une première en France sur un territoire aussi vaste dans une logique environnementale, de mobilité et de développement économique.



Dans un territoire largement rural bien équipé en TER et où l'usage de la voiture individuelle est ancré dans les mentalités, l'arrivée de l'autopartage au cours du printemps 2013 a sonné comme une petite révolution. D'autant que le Conseil régional a opté pour des véhicules électriques, pour mieux lutter contre les émissions de CO2. « La création du service est également devenue une vitrine et un soutien à la production locale de voitures électriques Mia qui avait débuté en série en 2011 à Cerizay, dans les Deux-Sèvres », explique Benoît Roussey, directeur général de la Spl Poitou-Charentes Auto Partage (PCAP). En mars 2014, faute de trésorerie, le constructeur Mia electric (ex Heuliez) a été placé en liquidation judiciaire. Un incident de parcours qui n'a en rien entamé la détermination de la Région. « Nous faisons désormais appel à d'autres marques nationales, telles que la compacte et 100 % électrique Renault Zoe et l'utilitaire Kangoo ZE, pour compléter notre flotte, commente avec pragmatisme Benoît Roussey. Avec une centaine de kilomètres d'autonomie et un coût attractif, ce type de véhicule répond bien aux besoins locaux ».

Interopérabilité et intermodalité

PCAP propose aujourd'hui 21 véhicules électriques répartis dans les stations de Châtelleraut, Saintes et Niort. Si l'équilibre financier du service n'est pas encore au rendez-vous, la Région compte bien monter le nombre d'abonnés qui est aujourd'hui de 230. Une douzaine de voitures complémentaires du service en ville sont affectées dans des entreprises et collectivités. Les maîtres mots de cette stratégie de développement : « l'interopérabilité et l'intermodalité », explique Benoît Roussey. Les usagers doivent pouvoir arriver dans une station Régionlib et la quitter en empruntant bus ou train, voire vélo. Ils doivent aussi avoir accès au réseau d'autopartage le plus large possible dans la région, comme dans l'ensemble de la France, et n'avoir qu'une seule facture en fin de mois ».

Un partenariat ainsi été noué avec le réseau coopératif national Citiz, mais aussi avec les opérateurs locaux Otolis à Poitiers, Yélobus à La Rochelle, et Mobili'Volt à Angoulême. Autre atout de séduction : les abonnés annuels au TER & Intercités Poitou-Charentes bénéficient d'une remise de 50% sur l'abonnement Régionlib (soit une économie de 30 €/an) et l'utilisation des voitures électriques est facturée à un tarif réduit, soit 1 € le quart d'heure. Le point faible reste l'accès aux bornes de recharge. Mais, là encore la Région se veut optimiste. Elle a lancé un « Plan 1 000 bornes » avec pour objectif le déploiement de 1 000 points de recharge sur le territoire

d'ici à 2016.

(1) Abonnement à partir de 5€ / mois. Coût du premier ¼ d'heure : 3,50 €, puis 1,50 € les suivants.

Patrick Cros – Naja